

## Calendrier de la procédure de mobilité du printemps 2021

ETAPES	Dates
Publication de la liste des postes sur BO agri	<b>Jeudi 4 mars 2021</b>
Date limite de candidatures pour <b>tous les agents (externes et internes au MAA)</b>	<b>Lundi 5 avril 2021</b>
Fermeture du portail Agrimob de télécandidature	<b>Lundi 5 avril minuit</b>
Date limite de transmission des candidatures externes présélectionnées par les structures aux Maps	<b>Du mardi 6 avril au lundi 12 avril</b>
Les IGAPS et assistantes saisissent dans AGRI-MOB, les demandes de mobilité des agents externes retenus par les structures recruteuses	<b>Du mardi 13 avril au mercredi 21 avril</b>
Le <b>Chef de service (UO)</b> : <b>Saisit dans Agorha les avis et classements</b> sur les demandes de mobilité relatives à sa structure.	<b>Du jeudi 22 avril au vendredi 30 avril 2021</b>
Les IGAPS et assistantes saisissent les avis sur les candidats	<b>Du lundi 3 mai au jeudi 6 mai 2021</b>
Communication aux agents candidats du classement individuel - motivation communiquée sur demande expresse de l'agent auprès de la structure recruteuse/ UO	<b>Jeudi 27 mai 2021</b>
Réunions décisionnelles n°1	<b>Mercredi 9 et jeudi 10 juin 2021</b>
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1	<b>Mardi 15 juin 2021</b>
Réunion décisionnelle n°2 (avec arbitrage final)	<b>Vendredi 25 juin 2021</b>
Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2	<b>Mercredi 30 juin 2021</b>
Date de prise de poste de principe	<b>1<sup>er</sup> septembre 2021 (décalage possible jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2021)</b>